

SALAIRE 2018 : ÉLARGISSEMENT DE LA CLASSE MOYENNE ET BAS SALAIRES MOINS NOMBREUX

En 2018, le salaire médian du secteur privé vaudois atteint 5980 francs. Bien qu'il ait stagné depuis 2016, la hausse réelle en 10 ans est de 6%. En effet, depuis 2008, la classe moyenne s'est élargie et concerne désormais 70% des salariés, tandis que la part des bas salaires est passée en-dessous de la barre des 10%. D'une branche économique à l'autre, le niveau des salaires peut varier du simple au double, comme par exemple entre les activités d'assurance (9020 francs) et le commerce de détail (4700 francs). Tous critères confondus, l'écart salarial entre hommes et femmes continue de se réduire, il est désormais de 7%, contre 17% en 2008.

Entre 2016 et 2018, les salaires des Vaudois n'ont pas progressé. Le salaire brut médian dans le secteur privé atteint en effet 5980 francs par mois en 2018, un montant très proche des 5990 francs de 2016. Sur 10 ans toutefois, le salaire a progressé de 280 francs, ce qui correspond à une hausse de 5%. Corrigée de l'inflation, l'augmentation atteint 350 francs, soit 6% [F1].

A titre de comparaison, le salaire des Vaudois est plus faible que le salaire suisse (-270 francs). C'est essentiellement dans la Suisse du Nord-Ouest (Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Argovie), ainsi que dans les cantons de Zurich et Genève que les salaires médians sont les plus élevés. Cela s'explique notamment par le tissu économique sous-jacent. Certaines branches économiques, plus rémunératrices, sont en effet capables de distribuer des salaires tendanciellement plus élevés que dans d'autres secteurs. C'est le cas par exemple des activités bancaires qui sont surreprésentées dans les cantons de Zurich (salaire médian de 6750 francs) et de Genève (6830 francs) [F2].

UNE CLASSE MOYENNE ÉLARGIE

La hausse des salaires dans le canton de Vaud s'est traduite par une forte baisse, en 10 ans, du nombre de postes se situant dans la tranche allant de 3000 à 4000 francs. En 2018, la part de ces emplois ne représente en effet plus que 9% des salariés contre 15% en 2008 [F3]. A l'opposé, toutes les tranches salariales au-dessus de 5000 francs regroupent dès lors davantage de salariés en 2018.

Ainsi, on assiste à un déplacement de la distribution des salaires vers les salaires les plus élevés. Ce phénomène a entraîné deux effets: d'une part, l'élargissement de la classe moyenne, d'autre part la diminution des postes à bas salaires. Le nombre de salariés faisant partie de la classe moyenne (ceux dont le salaire est compris en 70% et 150% du salaire médian¹⁾ a progressé de cinq points de pourcent. De 2008 à 2018, la part de ces emplois est en effet passée de 65% à 70%. Le salaire moyen de cette classe n'a par contre que très faiblement progressé et s'établit à 6040 francs en 2018.

1-4 Salaire 2018: élargissement de la classe moyenne et bas salaires moins nombreux
www.stat.vd.ch/salaires

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement : CHF 49.–

Responsable de publication : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Amélie de Flaugergues

Rédaction : Claudio Bologna

Mise en page : Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

MOINS DE POSTES À BAS SALAIRES

Les postes à bas salaires qui représentaient 15 % des emplois en 2008, ne constituent plus que 9 % des postes en 2018. Par définition, un bas salaire est inférieur aux deux tiers du salaire médian, soit 3795 francs en 2008 et 3987 francs en 2018.

La part des emplois à bas salaires est trois fois plus importante parmi les postes ne requérant que des tâches physiques ou manuelles simples (30 %). Elle est également plus élevée parmi les salariés sans formation ou n'ayant terminé que l'école obligatoire (25 %), parmi les moins de 20 ans (39 %) et dans certaines branches de l'économie, comme par exemple l'hébergement et la restauration (31 %) ou le commerce de détail (18 %).

DU SIMPLE AU DOUBLE SUIVANT LES BRANCHES ÉCONOMIQUES

On constate en effet des différences de niveaux de salaires très marquées selon les branches économiques [T1]. Le salaire médian dans les activités d'assurance atteint ainsi 9020 francs, soit +51 % par rapport au salaire médian du canton et représente un des niveaux les plus élevés. L'industrie pharmaceutique (+49 %) et les activités informatiques (+47 %) sont d'autres exemples du même ordre. L'industrie pharmaceutique (et chimique) représente par ailleurs la première branche d'exportation du canton.

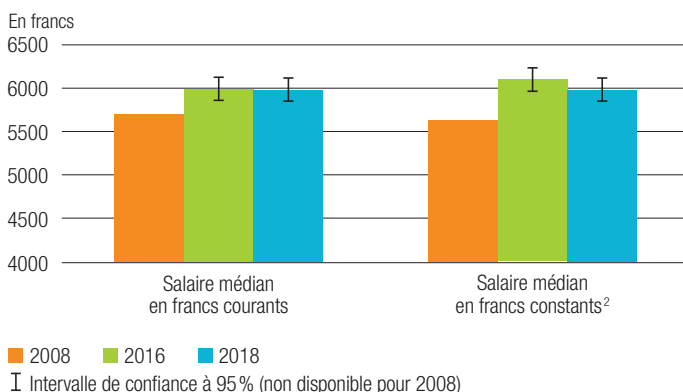
A l'autre bout de l'échelle, des secteurs d'activité comme l'hébergement et la restauration (4330 francs; -28 %) et le commerce de détail (4700 francs; -21 %), cités précédemment, proposent des reve-

nus nettement plus modestes. Ces branches subissent par ailleurs une remise en question de leur modèle économique. Leurs parts de marché sont en effet constamment soumises à la forte concurrence des plateformes de location entre particulier et de la vente en ligne. Les différences entre les branches sont étroitement liées à la valeur ajoutée que les entreprises sont capables de générer, ainsi qu'à la somme des compétences nécessaires pour la production de leurs biens et services. Dans l'hôtellerie et la restauration par exemple, près des trois quarts du personnel occupent des postes dont les tâches pratiques sont simples ou ne nécessitent pas un vaste ensemble de connaissances. Généralement, dans les branches économiques à haut niveau de revenu, la part des postes avec des tâches complexes est plus importante [T1]. C'est en particulier le cas dans les activités informatiques (58 %) et dans l'enseignement privé (52 %) dont plus de la moitié des postes relèvent de tâches complexes. Les constats sont du même ordre avec les niveaux de formation. Par contre, en ce qui concerne la position professionnelle au sein de l'entreprise (cadre, non-cadre), cela se vérifie dans les activités de service, mais pas dans l'industrie.

DÉMOCRATISATION DES PRIMES SPÉCIALES

En 2018, près d'un tiers des salariés (31 %) touchent des primes spéciales, c'est-à-dire des bonus et autres gratifications. Moins d'un cinquième (18 %) des salariés en bénéficiait en 2008. Généralement, les montants et la distribution de ces bonus sont plus élevés ou plus répandus dans les branches avec des bases salariales plus hautes (13400 francs de bonus annuel en moyenne dans l'industrie pharmaceutique). Cependant, dans les services de télécommunication (14700 francs) et dans le commerce de gros (10300 francs), les bonus sont également élevés mais avec une base salariale bien plus modeste (respectivement 6060 et 6680 francs). Le niveau de responsabilité influe également sur le niveau des bonus, tout en dépendant fortement de la branche économique. Par exemple, les cadres supérieurs touchent en moyenne 96600 francs de bonus dans l'industrie pharmaceutique, 44700 dans les activités financières et 2300 francs dans la construction, tandis que les responsables d'exécution de travaux reçoivent respectivement 10700 francs, 3900 francs et 500 francs.

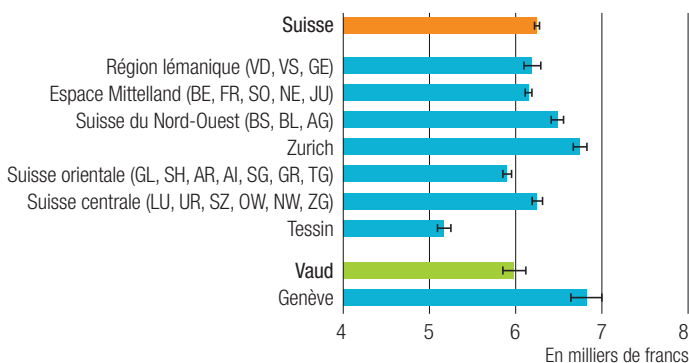
[F1] PROGRESSION DES SALAIRES¹, VAUD



¹ Salaire mensuel brut standardisé, en francs; secteur privé uniquement.

² En prenant en compte l'évolution des prix à la consommation.

[F2] SALAIRE¹, DANS LES GRANDES RÉGIONS DE SUISSE, 2018

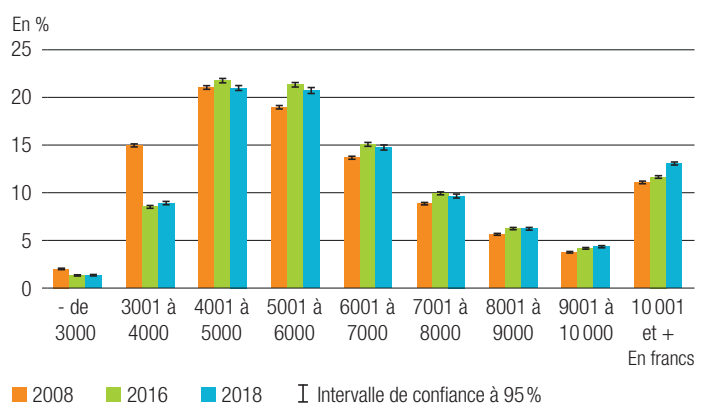


¹ Salaire mensuel brut standardisé en francs; secteur privé uniquement.

PROFIL, EXPÉRIENCE ET NIVEAU DE SALAIRE

Toutes branches confondues, le salaire médian des cadres supérieurs atteint les 10000 francs par mois, soit deux tiers de plus que le salaire médian vaudois [T2]. A l'opposé, les salariés sans

[F3] SALARIÉS PAR TRANCHE SALARIALE¹, VAUD



¹ Salaire mensuel brut standardisé en francs; secteur privé uniquement.

fonction d'encadrement reçoivent 8% de moins que le salaire médian (5500 francs). D'autres caractéristiques professionnelles ou personnelles influent sur le niveau des salaires. La formation est très certainement l'autre caractéristique fortement clivante lorsque l'on compare les détenteurs d'un diplôme d'une haute école universitaire (9810 francs; +64%) et ceux sans formation professionnelle achevée (4670 francs; -22%). La réalisation de tâches très complexes (8210 francs; +37%) en regard des tâches physiques ou manuelles simples (4560 francs; -24%) affiche également un différentiel important. Une ancienneté de plus de 35 ans au sein de la même entreprise (8220 francs; +37%) par rapport à une nouvelle collaboration de moins de trois ans (5280 francs; -12%) valorise l'expérience. Enfin, avoir plus de 60 ans (6750 francs; +13%) reste toujours plus enviable qu'avoir moins de 20 ans (4130 francs; -31%), sur un plan strictement salarial. Le fait d'être suisse (6370 francs; +6%), plutôt que d'origine étrangère (5650 francs; -5%), ou d'être un homme (6130 francs; +2%) plutôt qu'une femme (5700 francs; -5%) coïncide également avec un salaire médian généralement plus élevé.

L'ÉCART FEMME-HOMME S'AMENUISE

Si les hommes continuent de gagner davantage avec un salaire médian de 6130 francs en 2018, celui des femmes atteint désormais 5700 francs, soit 7% de moins. Cet écart atteignait 17,2% en 2008 et 9,3% en 2016 [F4]. Le différentiel salarial entre sexes s'explique en partie par des profils professionnels différents et une

Enquête suisse sur la structure des salaires

Depuis 1994, l'Office fédéral de la statistique réalise une enquête sur la structure des salaires, tous les deux ans, au mois d'octobre. Depuis 2002, le canton de Vaud élargit l'échantillon consacré à son territoire afin de disposer de suffisamment d'observations pour une exploitation au niveau cantonal. En 2018, l'échantillon porte sur 162 100 observations, dont 107 700 pour le secteur privé. Ces informations proviennent de 2645 entreprises de plus de deux emplois, ce qui représente l'équivalent de 44 % des salariés actifs dans le canton.

Salaire brut médian standardisé

Les montants présentés dans cette publication sont standardisés, c'est-à-dire recalculés sur la base d'un équivalent plein temps de 4 semaines 1/3 de travail par mois, à raison de 40 heures hebdomadaires. Les salaires mensuels bruts intègrent les cotisations sociales à charge du salarié, les éventuels treizième ou énième salaire ainsi que les compléments salariaux (travail de nuit, bonus, etc.).

La médiane est la valeur centrale des salaires classés par ordre croissant ou décroissant, de telle manière que la moitié des salariés se situent au-dessus de la médiane et l'autre moitié en-dessous.

[T1] SALAIRE¹, BONUS ET STRUCTURE DES BRANCHES ÉCONOMIQUES, VAUD, 2018

	Qualité estimation ²	Salaire médian	Bonus moyen annuel	Part des postes avec les tâches les plus complexes	Part ayant une formation tertiaire	Part des cadres moyens et supérieurs
Total	***	5981	4032	19%	21%	11%
Secteur secondaire, dont...	***	6185	3535	12%	13%	11%
Industrie pharmaceutique	***	8886	13428	14%	41%	7%
Machines et équipements	*	7438	5091	21%	20%	9%
Chimie, cokefaction	*	7284	9966	22%	23%	6%
Informatiques, électroniques et optiques	**	6449	4632	18%	19%	7%
Industrie alimentaire	*	6128	6378	12%	19%	8%
Bois, papier et imprimerie	***	6031	1855	10%	3%	9%
Construction	***	5998	888	7%	5%	14%
Équipements électriques	**	5903	2758	14%	17%	10%
Métallurgie, travail des métaux	**	5855	1519	13%	8%	15%
Secteur tertiaire, dont...	***	5873	4196	22%	23%	11%
Activités d'assurance	***	9016	8147	35%	30%	27%
Activités informatiques	**	8807	4366	58%	64%	16%
Activités financières	**	8021	9450	34%	24%	17%
Activités scientifiques et techniques	***	7637	3779	38%	52%	22%
Enseignement	**	6720	2429	52%	57%	8%
Commerce de gros, réparation d'automobiles	**	6684	10268	21%	26%	19%
Activités immobilières	***	6575	4185	12%	6%	15%
Services de télécommunications	***	6056	14652	21%	3%	3%
Santé et action sociale	***	5977	523	22%	30%	8%
Activités de transports et entreposage	**	5929	1420	8%	5%	7%
Commerce de détail	***	4703	1127	15%	10%	11%
Hébergement et restauration	***	4333	556	8%	4%	10%

¹ Salaire mensuel brut standardisé en francs ; secteur privé uniquement.

² Trois étoiles indiquent une estimation plus fiable (coefficient de variation inférieur à 2%) et une étoile, une estimation moins fiable (coefficient de variation supérieur à 5%).

insertion professionnelle inégale. En l'occurrence, les hommes occupent davantage que les femmes des postes de cadre supérieur (8,6 % des hommes contre 4,0 % des femmes). A l'inverse, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les postes sans fonction d'encadrement (75 % contre 67%). En outre, plus de la moitié des postes occupés par des femmes sont concentrés dans trois branches économiques à faible rémunération: santé et action sociale (28%), commerce de détail (17%) et hébergement et restauration (8%). En comparaison, seul 18% du personnel masculin est présent dans ces branches. En revanche en termes de formation, les profils sont très proches.

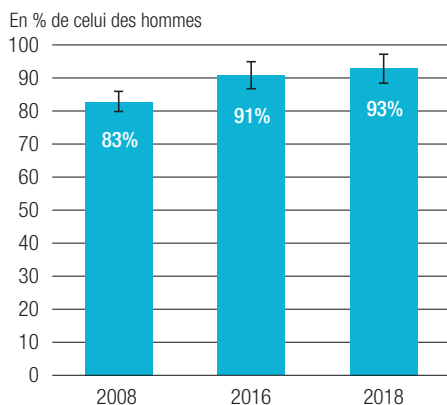
Bien que ces différences par genre soient toujours constatées, elles semblent s'atténuer. Seules 12% des femmes ont un bas salaire en 2018, soit deux fois moins qu'en 2008 (24%). Le salaire des femmes a en effet progressé de 12% en termes nominaux durant cette période, alors que celui des hommes a stagné [T2].

De même, le salaire des étrangers (5650 francs), qui reste inférieur à celui des Suisses (6370 francs), a davantage progressé (8% contre 5%). Ces résultats par sexe et origine illustrent donc un resserrement des valeurs.

SECTEUR PUBLIC: UNE MAJORITÉ DE FORMATIONS TERTIAIRES

Dans le secteur public vaudois, le salaire médian est de 7570 francs; 7960 francs pour les hommes et 7310 francs pour les femmes. Sont pris en compte les administrations communales et cantonales, les

[F4] SALAIRE¹ DES FEMMES, VAUD



I Niveau d'imprécision basé sur les intervalles de confiance à 95 %

¹ Salaire mensuel brut standardisé en francs; secteur privé uniquement.

Et mon salaire?

Pour standardiser son salaire et le rendre comparable avec les chiffres présentés dans cet article, il faut additionner à son salaire mensuel brut : la prime de pénibilité (travail en équipe, de nuit ou le dimanche), un douzième du treizième (et énième salaire), un douzième des bonus perçus pour l'ensemble de l'année. Finalement, il faut diviser par le nombre d'heures hebdomadaires travaillées et multiplier par 40.

Par exemple, un salarié travaillant 42 heures par semaine, qui gagne 5700 francs bruts par mois, touche un 13^e salaire, un bonus de 1500 francs pour l'année entière, mais aucune indemnité de pénibilité aura un salaire standardisé de 6000 francs.

$$\text{Salaire mensuel brut standardisé} = \frac{\left(5700 + \frac{5700}{12} + \frac{1500}{12}\right) \times 40}{42} = 6000$$

unités de la Confédération localisées dans le canton de Vaud tout comme les établissements de droit public².

La différence du salaire médian entre secteur public et secteur privé provient d'une structure différente des emplois, qui requiert également des compétences différentes. Ainsi, dans le secteur public, 53% des salariés sont diplômés du degré tertiaire, contre 21% dans le secteur privé. Près de deux tiers (63%) des employés du public sont au bénéfice d'un diplôme d'une haute école universitaire ou spécialisée, ou d'une école supérieure. Ce n'est le cas que de 30% des salariés du secteur privé vaudois. Par ailleurs, un tiers des salariés du secteur public ont plus de dix années d'ancienneté, tandis que cette proportion chute à 21% dans le secteur privé, ce qui favorise également un salaire médian plus élevé.

Les niveaux de salaires dans le public varient également selon le secteur d'activité. Les principales branches pourvoyeuses d'emplois sont en l'occurrence, l'enseignement (salaire médian de 8120 francs), les administrations cantonales et communales (7590 francs) et la santé et l'action sociale (7060 francs). Cette dernière branche, dont le revenu médian est moins élevé, regroupe d'ailleurs près d'un tiers de l'emploi féminin dans le secteur public et seulement un sixième de l'emploi masculin.

¹ Définition utilisée par l'OFS.

² L'Université de Lausanne, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et le Centre hospitalier universitaire vaudois en font par exemple partie.

Source des données: OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires.



[T2] SALAIRE¹ SELON LA POSITION PROFESSIONNELLE ET LE NIVEAU DE FORMATION, VAUD, 2018

	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
Total	5 981	6 127	5 700	6 369	5 654
Croissance nominale par rapport à 2008	(5,1 %)	(0,2 %)	(12,5 %)	(5,0 %)	(7,7 %)
Position professionnelle					
Cadres supérieurs et moyens	10 000	10 580	8 558	9 953	10 317
Cadres inférieurs	9 054	9 519	8 267	8 706	9 588
Responsables de l'exécution des travaux	7 014	7 023	6 920	7 179	6 741
Sans fonction d'encadrement	5 497	5 572	5 293	5 707	5 299
Niveau de formation					
Haute école universitaire (UNI, EPF)	9 807	10 607	8 709	9 839	9 765
Haute école spécialisée ou pédagogique (HES, HEP)	7 762	8 571	7 061	8 000	7 372
Formation professionnelle supérieure	7 845	8 226	7 226	8 055	7 475
Brevet d'enseignement	6 400	6 666	5 751	6 701	6 058
Maturité	6 769	6 895	6 335	6 982	6 341
Apprentissage complet (CFC)	5 589	5 768	5 285	5 720	5 416
Formation acquise en entreprise	5 231	5 472	4 692	5 322	5 180
Sans formation professionnelle complète	4 666	4 882	4 333	4 847	4 571

¹ Salaire mensuel brut standardisé, en francs; secteur privé uniquement.